



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST



Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 à 16
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	17 à 19
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	20 à 24
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	25 à 28

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

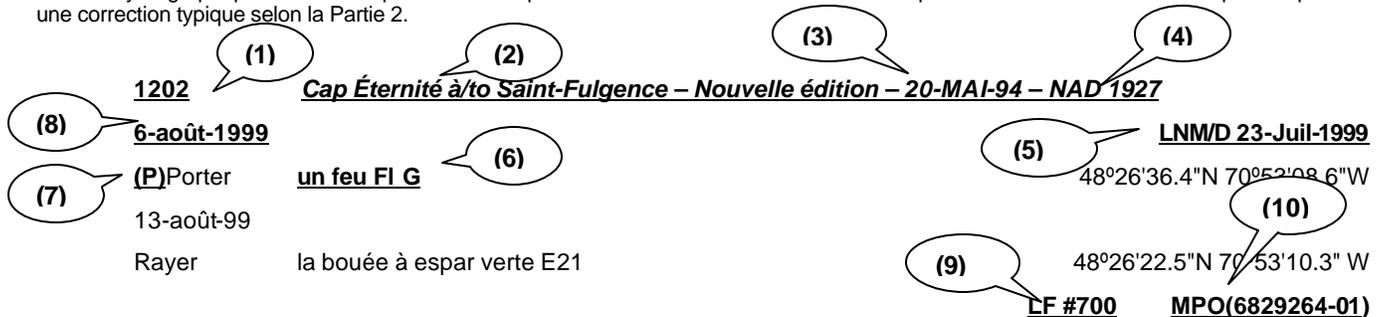
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNWD** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2005	19
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	2
*403 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.	3
*401(P) NOUVELLE-ÉCOSSE – BAIE CHEDABUCTO – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.	7
*408 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ECUM SECUM - RÉSULTATS D'UN LEVÉ	6
*405(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE LITTLE - BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.	6
*404(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE NEGRO - BOUÉES À ÊTRE ENLEVÉES.....	7
*409(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST- PORT HEBERT- BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.	6
*406 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2005.....	2
*402 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2005.	2
*411 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*407 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1233	8	4827	14,15		
1313	8	4921	15		
1350	8	6038	15		
1409	8	6251	16		
1439	9	8006	16		
2017	9				
2025	9				
2028	9				
2042	9				
2064	10				
2077	10				
L/C 2100	10				
L/C 2110	10				
L/C 2121	10				
2202	10				
2203	11				
2205	11				
2207	11				
2225	11				
2242	11				
4003	11				
4011	11				
4012	11				
4015	12				
4016	12				
4022	12				
4142	13,14				
L/C 4230	14				
L/C 4242	14				
4374	14				
4728	14				

PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfm-mpo.gc.ca

**PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

***402**

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2005.

L'Édition 2005 de l'Édition Annuelle des Avis aux navigateurs est maintenant disponible. Le coût de cette publication est de \$22.95.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.cartes.gc.ca>

Cette publication peut aussi être téléchargée à partir du site Internet des Avis aux navigateurs au <http://www.notmar.gc.ca>

***406**

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2005

Page A10-1

Sous le paragraphe 2.2 Systèmes canadiens recommandés d'organisation du trafic

Ajouter:

- **Aux abords du dispositif de séparation du trafic de Vancouver (faisait auparavant partie du dispositif de séparation du trafic du détroit de Georgia)**

Ce dispositif de séparation du trafic a été reconfiguré et renommé depuis qu'il fait partie du DST du détroit de Georgia, maintenant adopté par la communauté internationale (OMI). Les abords du DST de Vancouver commencent à la zone de prudence adjacente aux Sand Heads.

**PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

*411

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA473288	Clapperton Island to/à Darch Island
CA373052	Alexander Passage to/à Beaverstone Bay
CA673225	St. Lawrence Cement Company Wharf
CA273257	Prince Regent Inlet
CA273274	Gulf of Boothia and Committee Bay
CA579064	Sainte-Thérèse-de-Gaspé
CA479129	Lac St Pierre
CA579130	Port de Sorel
CA473252	Clapperton Island to/à John Island

*403

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.

**EN VIGUEUR LE 31 MARS, 2005
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1220	(T) 28 MAI-2004
1316	(P) 21 NOV-2003, (P) 28 NOV-2003, (P) 13 FÉV-2004
1350	(P) 25 AVR-2003
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98
1361	1101(P)/99
1410	(P) 28 JUIN-2002, (P) 27 SEP-2002
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1438	(P) 20 OCT-2000
1509	(P) 17 JAN-2003
1510	(P) 30 AVR-2004
LC 2110	121 (P)/94
LC 2123	162(P)/94, (P) 10 AOÛT-2001
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2202	367(T)/88, (P) 28 AVR-2000, (T) 31 OCT-2003
2204	(T) 24 OCT-2003, (T) 20 FÉV-2004
2205	(P) 12 MAI-2000, (P) 16 JUIN-2000
2218	(P) 28 AVR-2000
2222	367(T)/88
2241	(P) 28 AVR-2000
LC 2244	(P) 02 JUIN-2000, (P) 23 JUIN-2000
2250	361(P)/97
2283	(P) 31 MAR-2000, (P) 04 JAN-2002
2293	(T) 20 FÉV-2004
LC 2300	(P) 21-JUIN-2002, (P) 03 SEP-2004
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MAR-2001
3053	702(P)/92, (P) 19 JAN-2001
3311	(P) 05 NOV-2004
3313	(P) 30 MAI-2003
3442	(P) 17 JAN-2003
3447	(P) 15 SEP-2000, (P) 14 FÉV-2003
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003

**PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**EN VIGUEUR LE 31 MARS, 2005
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

3534	(P) 05 NOV-2004
LC 3604	(P) 23 MAR-2001
3623	96(P)/97, 1945(P)/99
3891	(P) 24 AOUT-2001
3955	(P) 15 SEP-2000
4001	(T) 21 NOV-2003, (T) 17 SEP-2004
4003	(T) 04 JUIL-2003, (T) 21 NOV-2003
4006	(T) 21 NOV-2003
4012	(T) 09 JUIL-2004
LC 4017	75(T)/94, 384(T)/95
4230	(T) 09 JUIL-2004
LC 4234	805(P)/92
LC 4235	805(P)/92
4240	(T) 09 JUIL-2004
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FÉV-2005
4459	762(T)/99, (T) 04 AVR-2003, (T) 17 DEC-2004
4486	(T) 04 JAN-2002, (T) 24 JAN-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003
4644	765(T)/98
LC 4832	413(T)/88, (T) 19-JUIL-2002
4847	782(T)/92
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92
LC 4850	423(P)/94
LC 4851	64(T)/95, 384(T)/95
4863	(P) 07 FÉV-2003
4865	(P) 07 FÉV-2003
4911	(P) 31-MAI-2002, (P) 07-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 19-JUIL-2002
4912	(P) 07-JUIN-2002, (P) 14-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 24 JAN-2003
LC 4913	1316(T)/99
4920	1316(T)/99
4921	(P) 28 SEP-2001, (P) 16-AVR-2004
LC 4951	(T) 29 MAR-2002, (T) 12-JUIL-2002
LC 4952	(T) 17 AOUT-2001, (T) 17 DEC-2004
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DEC-2004
4956	(P) 13 JUIN-2003
6100	(P) 02 AVR-2004
6242	(T) 27 AVR-2001
6251	(P) 23 JUIN-2000, (T) 27 AVR-2001
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7122	(P) 25 AVR-2003
7371	634(P)/96
7733	1510(P)/98
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8012	(T) 17 SEP-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

*407

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176030	4001	Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador

**PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA273095	2200	Lake Huron/Lac Huron
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276236	4520	Orange Bay to/à Cape Bonavista
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276274	4016	Saint-Pierre to/à St. John's
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges - Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA373293	2284	Parry Sound and Approaches/et les approches
CA373294	2284	Parry Sound and Approaches/et les approches
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376018	4243	Tusket Islands to/à Cape St. Marys
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376083	4236	Taylor's Head to/à Shut-in Island
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376106	4844	Cape Pine to/à Renews Harbour
CA376109	4234	Country Island to/à Barren Island
CA376120	4847	Conception Bay
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376164	4625	Burin Peninsula to/à Saint-Pierre
CA376166	4626	Saint-Pierre and/et Miquelon (France)
CA376167	4363	Cape Smokey to/à St. Paul Island
CA376187	4486	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA376295	4374	Red Point to/à Guyon Island
CA376303	4375	Guyon Island to/à Flint Island
CA376340	4854	Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands
CA376355	5134	Approaches to / Approches à Cartwright
CA473274	2110	Long Point Bay
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476008	4396	Digby
CA476048	4244	Wedgeport and Vicinity/et les abords
CA476089	4236	Ship Harbour and Approaches/et les approches
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay

**PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA476277	4307	Canso Harbour to/au Strait of Canso
CA476279	4530	Hamilton Sound, Eastern Portion / Partie est
CA476285	4306	Canso Lock to St.Georges Bay/Écluse de Canso à St.Georges Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573003	2067	Hamilton Harbour
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA573150	2294	Little Current and Approaches/et les approches
CA576114	4848	Long Pond
CA576118	4848	Holyrood (Marina)
CA576121	4847	Bell Island
CA576123	4847	Foxtrap
CA576177	4460	Charlottetown Harbour
CA576225	4587	Mortier Bay
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA576268	4920	Quai / Wharf Belledune
CA576282	4306	Canso Lock
CA576283	4306	Point Tupper to/à Ship Point
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

***408 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ECUM SECUM - RÉSULTATS D'UN LEVÉ.**

Référence : L'Avis 805(P)/92 est annulé.

***409(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - PORT HEBERT - BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Carte de référence : 4240

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

La bouée à espar verte UX57 de Port Hebert (43° 48' 55"N 64° 55' 51.5"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-034)

***405(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE LITTLE - BOUÉE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Carte de référence : 4240

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

La bouée à sifflet lumineuse verte KC51 du havre Little (L.F. 385) (43° 42' 27"N 64° 59' 34"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-022)

PARTIE 1 - Édition 04/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***404(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE NEGRO - BOUÉES À ÊTRE ENLEVÉES.**

Carte de référence : 4241

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes:

La bouée à espar rouge SQ62 du havre Negro (43° 31' 27"N 65° 20' 59"W).
La bouée à espar rouge SN56 du havre Negro (43° 32' 30"N 65° 23' 08"W).
La bouée à espar rouge SN70 du havre Negro (43° 34' 53"N 65° 26' 11"W).
La bouée à espar verte SN73 du havre Negro (43° 35' 24"N 65° 27' 17"W).
La bouée à espar rouge SN76 du havre Negro
La bouée à espar verte SN77 du havre Negro
La bouée à espar rouge SN78 du havre Negro
La bouée à espar verte SN79 du havre Negro
La bouée à espar rouge SN80 du havre Negro
La bouée à espar verte SS59 du havre Negro (43° 31' 52"N 65° 24' 00"W).
La bouée à espar verte SP57 du havre Negro (43° 32' 57"N 65° 22' 19"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-023 - 033)

***401(P) NOUVELLE-ÉCOSSE – BAIE CHEDABUCTO – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Carte de référence: 4306

La Garde côtière canadienne suggère d'enlever en permanence la bouée lumineuse rouge C22 de la baie Chedabucto (L.F. 688.6) (45°34'56.3" N 61°21'12.6" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Carl Goodwin, Surintendant des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8 (courriel – GoodwinC@mar.dfo-mpo.gc.ca.). Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2005-007)

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

1233 - Cap aux Oies à/to Sault-au-Cochon - Nouvelle édition - 09-NOV-2001 - NAD 1983

08-AVR-
2005

Porter un câble sous-marin

LNMD. 14-JAN-2005

entre 47°24'33.8"N
070°25'51.2"W
et 47°24'10.8"N
070°25'15.2"W
MPO(6406895-01)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

29-AVR-
2005

Modifier F G 19m 16M pour lire F G 19m 15M vis-à-vis le feu

LNMD. 25-FEV-2005

46°16'33.0"N 072°36'11.4"W
MPO(6406861-02)

Coller l'annexe graphique ci-incluse

46°16'00.0"N 072°40'00.0"W
MPO(6406861-01)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/1313>

1313 - Port de Becancour - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

29-AVR-
2005

Rayer la profondeur de 9 mètres

LNMD. 25-FEV-2005

46°24'16.3"N 072°23'00.9"W
MPO(6406903-01)

1350 - Sorel - Feuille 1 - Carte nouvelle - 06-JUIL-1984 - NAD 1927

15-AVR-
2005

Remplace la bouée charpente, cardinal Nord lumineuse noire et jaune, Q, marquée Priv par une bouée à
r espar, cardinal Nord lumineuse noire et jaune, Q, marquée Priv

LNMD. 10-SEPT-2004

46°03'10.5"N 073°05'27.8"W
MPO(6406859-03)

Coller l'annexe graphique ci-incluse

46°02'59.9"N 073°07'06.5"W
MPO(6406859-01)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/1350>

Nota: Le fichier PDF contient trois pages, les mises à jour des annexes graphique se retrouvent aux pages 2 et 3.

Coller l'annexe graphique ci-incluse

46°02'04.9"N 073°07'26.5"W
MPO(6406859-02)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/1350>

Nota: Le fichier PDF contient trois pages, les mises à jour des annexes graphique se retrouvent aux pages 2 et 3.

1409 - Canal de la Rive Sud - Nouvelle édition - 12-AVR-2002 - NAD 1983

01-AVR-
2005

Porter une note
Voir/See note
CANAL

LNMD. 10-SEPT-2004

45°25'52.3"N 073°39'41.0"W
MPO(6406883-01)

Porter une note
Voir/See note
CANAL

45°29'26.5"N 073°33'36.3"W

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

MPO(6406883-02)

Porter une note 45°28'12.0"N 073°42'34.8"W

CANAL

Le canal de Lachine comprend 5 écluses et est enjambé par vingt-trois ponts et passerelles fixes. Il offre une hauteur libre minimale de 2,4 m et permet le passage avec un tirant d'eau maximal de 2 m.

MPO(6406883-03)

Porter une note 45°28'13.0"N 073°41'26.4"W

CANAL

Lachine Canal includes 5 locks and is crossed by 23 fixed bridges and footbridges. The canal, with a maximum draft of 2 m, has a minimum vertical clearance of 2.4 m.

MPO(6406883-04)

1439 - Carleton Island to/au Charity Shoal - Nouvelle édition - 08-DEC-2000 - NAD 1983

29-AVR-2005

LNMD. 03-SEPT-2004

Porter un câble sous-marin

joignant 44°13'24.5"N
076°29'07.7"W

44°12'47.0"N 076°28'12.0"W

44°11'46.5"N 076°26'04.5"W

et 44°11'44.2"N

076°26'03.0"W

MPO(6602305-01)

2017 - Kingston Harbour and Approaches/et les approches - Carte nouvelle - 13-JUIL-1990 - NAD 1983

29-AVR-2005

LNMD. 03-SEPT-2004

Porter un câble sous-marin

joignant 44°13'24.0"N
076°29'07.7"W

44°12'47.0"N 076°28'12.0"W

44°11'46.5"N 076°26'04.5"W

et 44°11'43.7"N

076°26'02.0"W

MPO(6602305-03)

2025 - Bolsover (Lock/Écluse) to/au Lake Simcoe - Feuille 3 - Nouvelle édition - 23-AVR-2004 - NAD 1983

01-AVR-2005

LNMD. 18-MARS-2005

Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu

44°28'16.0"N 079°10'14.7"W

(D2004164) LF(1359) MPO(6602270-01)

2025 - Entrance to/entree au Trent Canal - Feuille 3 - Nouvelle édition - 23-AVR-2004 - NAD 1983

01-AVR-2005

LNMD. 18-MARS-2005

Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu

sur l'extrémité Sud-ouest du
brise-lames Nord

(D2004164) LF(1359) MPO(6602270-01)

2028 - Lake Simcoe - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

01-AVR-2005

LNMD. 18-MARS-2005

Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu

44°28'16.0"N 079°10'14.7"W

(D2004164) LF(1359) MPO(6602270-01)

Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu

44°13'33.0"N 079°28'19.2"W

(D2004169) LF(1365) MPO(6602274-01)

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

2028 - Cook's Bay and/et Holland River - Feuille 3 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

01-AVR-2005 LNM/D. 18-MARS-2005
Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu 44°13'33.0"N 079°28'19.2"W
(D2004169) LF(1365) MPO(6602274-01)

2028 - Maskinonge River entrance/entrée de la Maskinonge River- Feuille 3 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

01-AVR-2005 LNM/D. 18-MARS-2005
Modifier la légende QY pour lire FI vis-à-vis le feu 44°13'33.0"N 079°28'19.2"W
(D2004169) LF(1365) MPO(6602274-01)

2042 - D à/to E - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Porter une station d'embarquement de pilotes 42°50'46.0"N 079°15'31.4"W
MPO(6602304-01)

2042 - A à/to B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Porter une station d'embarquement de pilotes 43°15'41.7"N 079°13'05.0"W
MPO(6602304-02)

2064 - Kingston to/à False Ducks Islands - Nouvelle édition - 05-MARS-1999 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 31-DEC-2004
Porter un câble sous-marin joignant 44°13'22.0"N
076°29'07.7"W
44°12'47.0"N 076°28'12.0"W
et 44°11'57.0"N
076°26'31.2"W
MPO(6602305-02)

2077 - Lake Ontario/Lac Ontario Western Portion/Partie ouest - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 13-JUIN-2003
Porter une station d'embarquement de pilotes 43°15'37.0"N 079°13'24.0"W
MPO(6602304-03)

L/C2100 - Lake Erie/Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

08-AVR-2005 LNM/D. 10-SEPT-2004
Modifier la légende FI (4) 32s 30m 22M pour lire FI 8s 30m 18M vis-à-vis le feu 42°32'55.2"N 080°02'58.1"W
(B2005005) LF(579) MPO(6602295-01)

L/C2110 - Long Point Bay - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983

08-AVR-2005 LNM/D. 02-JUIL-2004
Rayer la sonde de 2.1m 42°46'24.0"N 080°10'44.0"W
MPO(6602288-02)
Modifier la légende FI 8s 30m 22M pour lire FI 8s 30m 18M vis-à-vis le feu 42°32'55.2"N 080°02'58.1"W
(B2005005) LF(579) MPO(6602295-01)
Porter une sonde de 1.1m, et la légende Bo 42°46'22.5"N 080°10'47.3"W
MPO(6602288-01)

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2121 - Long Point to/à Port Glasgow - Carte nouvelle - 18-DEC-1987 - NAD 1927

01-AVR- 2005		LNM/D. 11-MARS-2005
Rayer	le pipeline	entre 42°33'16.0"N 081°32'44.0"W et 42°33'05.0"N 081°32'34.0"W <i>MPO(6602261-01)</i>
Porter	une prise d'eau potable	entre 42°33'16.9"N 081°32'45.3"W et 42°33'04.3"N 081°32'30.5"W <i>MPO(6602261-02)</i>
Porter	un caisson portant une profondeur au-dessus d'une entité artificielle de 3.5m	42°33'04.3"N 081°32'30.5"W <i>MPO(6602261-03)</i>
08-AVR- 2005		LNM/D. 01-AVR-2005
Rayer	le gazoduc	entre 42°23'17.0"N 080°55'22.0"W et 42°23'42.0"N 080°56'32.0"W <i>MPO(6602302-01)</i>

2202 - Parry Sound to/à Carling Rock - Feuille 4 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - NAD 1927

08-AVR- 2005		LNM/D. 11-MARS-2005
Rayer	la légende Lt Ho vis-à-vis le point de position déterminée	45°19'53.0"N 080°15'30.0"W <i>MPO(6602292-01)</i>
Porter	la légende Tr vis-à-vis le point de position déterminée	45°19'53.0"N 080°15'30.0"W <i>MPO(6602292-02)</i>

2203 - Carling Rock to/à Twin Sisters Island - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-OCT-2004 - NAD 1983

29-AVR- 2005		
Remplace r	la bouée conique de tribord, rouge, marquée P20 par une bouée à espar de tribord, rouge, marquée P20	45°20'15.3"N 080°19'28.5"W <i>(D200140) MPO(6602317-01)</i>

2205 - Killarney to/à Little Current - Nouvelle édition - 11-MAI-2001 - NAD 1983

01-AVR- 2005		LNM/D. 23-JUIL-2004
Remplace r	la bouée cylindrique de bâbord, marquée J45, par une bouée à espar de bâbord, marquée J45	45°59'05.7"N 081°55'37.9"W <i>(D2004182) MPO(6602286-01)</i>

2207 - Little Current (2207-4) - Feuille 2 - Carte nouvelle- 27-JUIL-2001 - NAD 1983

01-AVR- 2005		LNM/D. 23-JUIL-2004
Remplace r	la bouée cylindrique de bâbord, marquée J45, par une bouée à espar de bâbord, marquée J45	45°59'05.7"N 081°55'37.9"W <i>(D2004182) MPO(6602286-01)</i>

2225 - Approaches to / Approches à Parry Sound - Nouvelle édition - 08-MARS-1991 - NAD 1927

08-AVR- 2005		LNM/D. 11-MARS-2005
Rayer	la légende Tr Aband (35ft) vis-à-vis la tour	45°19'53.5"N 080°15'30.5"W <i>MPO(6602292-03)</i>

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	la légende Tr (35ft) vis-à-vis la tour	45°19'53.5"N 080°15'30.5"W MPO(6602292-04)
2242 - Giants Tomb Island to Franklin Island - Carte nouvelle- 07-JAN-2005 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		
Rayer	la légende Tr Aband vis-a-vis la tour	45°19'54.0"N 080°15'30.0"W MPO(6602292-05)
Porter	la légende Tr vis-a-vis la tour	45°19'54.0"N 080°15'30.0"W MPO(6602292-06)
4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		LNMD. 11-FEV-2005
Rayer	la roche dangereuse submergée	43°20'27.8"N 065°59'09.0"W MPO(6302248-01)
Porter	une roche qui couvre et découvre	43°20'27.8"N 065°59'09.0"W MPO(6302248-02)
4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		LNMD. 04-MARS-2005
Rayer	la roche à fleur d'eau	43°20'36.0"N 065°58'54.0"W MPO(6302248-01)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre	43°20'27.2"N 065°59'11.0"W MPO(6302248-02)
4012 - Yarmouth to/à Halifax - Feuille 1 - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		LNMD. 04-MARS-2005
Rayer	la roche à fleur d'eau	43°20'36.0"N 065°58'54.0"W MPO(6302248-01)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre	43°20'27.2"N 065°59'11.0"W MPO(6302248-02)
4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		LNMD. 07-JAN-2005
Rayer	la sonde de 8 brasses 4 pieds	47°04'36.0"N 056°12'18.0"W MPO(6302256-01)
Porter	une sonde de 6 brasses	47°04'30.0"N 056°12'23.0"W MPO(6302256-02)
Porter	une sonde de 57 brasses	46°07'15.0"N 058°56'20.0"W MPO(6302257-01)
Porter	une sonde de 54 brasses	46°02'45.0"N 058°54'48.0"W MPO(6302257-02)
Porter	une sonde de 53 brasses	46°01'06.0"N 058°54'54.0"W MPO(6302257-03)
Porter	une sonde de 39 brasses	46°02'18.0"N 058°49'21.0"W MPO(6302257-04)

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une sonde de 83 brasses 46°05'18.0"N 058°44'00.0"W
MPO(6302257-05)

4016 - Saint-Pierre to/à St. John's- Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983

08-AVR-2005 LNM/D. 31-DEC-2004

Rayer la sonde de 8 brasses 4 pieds 47°04'36.0"N 056°12'18.0"W
MPO(6302256-01)

Porter une sonde de 6 brasses 47°04'30.0"N 056°12'23.0"W
MPO(6302256-02)

**4022 - Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti -
Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983**

08-AVR-2005 LNM/D. 07-JAN-2005

Rayer la sonde de 14 brasses 47°33'40.0"N 061°49'00.0"W
MPO(6302258-01)

Rayer la sonde de 14 brasses 47°24'45.0"N 061°31'10.0"W
MPO(6302258-04)

Rayer la sonde de 8 brasses 1 pied 47°26'00.0"N 061°34'06.0"W
MPO(6302258-06)

Porter une sonde de 7 brasses 2 pieds 47°33'39.0"N 061°48'33.0"W
MPO(6302258-02)

Porter une sonde de 9 brasses 2 pieds 47°21'05.0"N 061°34'06.0"W
MPO(6302258-03)

Porter une sonde de 7 brasses 5 pieds 47°24'25.0"N 061°30'48.0"W
MPO(6302258-05)

Porter une sonde de 5 brasses 47°26'06.0"N 061°34'06.0"W
MPO(6302258-07)

Porter un feu 2 Lts F R 47°33'22.9"N 061°33'44.4"W
LF(1484) MPO(6302258-08)

4142 - Evandale to/à Ram Island - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 13-FEV -2004

Rayer la route de traversier et la légende 'Cable Ferry/Bac à câble' 45°50'57.8"N 066°13'56.8"W
MPO(6302298-01)

Rayer le port de plaisance 45°49'50.9"N 066°06'53.0"W
MPO(6302298-02)

Rayer le quai et la légende 'Public' 45°49'41.9"N 066°06'54.4"W
MPO(6302298-03)

Rayer la cale de quai 45°49'45.3"N 066°06'54.1"W
MPO(6302298-04)

4142 - Ram Island to/à Ross Island - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR-2005 LNM/D. 13-FEV -2004

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	le quai et la légende 'Public'	45°52'38.6"N 066°22'25.1"W <i>MPO(6302298-05)</i>
Rayer	le quai et la légende 'Public'	45°51'55.8"N 066°27'36.4"W <i>MPO(6302298-06)</i>
Rayer	le quai et la légende 'Public'	45°53'10.2"N 066°20'57.1"W <i>MPO(6302298-08)</i>
Rayer	l'apportement en forme de 'T'	45°51'17.2"N 066°28'31.2"W <i>MPO(6302298-09)</i>

4142 - Oromocto Shoals - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR- 2005		LNMD. 13-FEV-2004
Rayer	l'apportement en forme de 'T' et la légende 'Public'	45°51'17.2"N 066°28'31.1"W <i>MPO(6302298-09)</i>

4142 - Washademoak Lake - Feuille 3 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR- 2005		LNMD. 13-FEV-2004
Rayer	le quai en ruines et la légende 'Ru'	45°46'50.4"N 065°58'22.1"W <i>MPO(6302298-10)</i>

4142 - Grand Lake- Feuille 4 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR- 2005		LNMD. 13-FEV-2004
Rayer	le port de plaisance	45°49'50.9"N 066°06'53.0"W <i>MPO(6302298-02)</i>
Rayer	le quai et la légende 'Public'	45°49'41.9"N 066°06'54.4"W <i>MPO(6302298-03)</i>
Rayer	la cale de quai	45°49'45.3"N 066°06'54.1"W <i>MPO(6302298-04)</i>
Rayer	la légende 'Public'	45°55'10.0"N 066°05'59.5"W <i>MPO(6302298-13)</i>

4142 - Douglas Harbour - Feuille 4 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

29-AVR- 2005		LNMD. 13-FEV-2004
Rayer	la légende 'Public'	45°55'04.4"N 066°05'59.5"W <i>MPO(6302298-13)</i>
Porter	la légende 'Yacht Club'	45°54'57.0"N 066°06'06.1"W <i>MPO(6302298-14)</i>

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle- 15-JUIN-1990 - NAD 1983

08-AVR- 2005		LNMD. 04-MARS-2005
Rayer	la roche à fleur d'eau	43°20'27.8"N 065°59'09.0"W <i>MPO(6302248-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre	43°20'27.2"N 065°59'11.0"W <i>MPO(6302248-02)</i>

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

08-AVR- 2005		LNM/D. 04-MARS-2005
Rayer	la roche à fleur d'eau	43°20'27.8"N 065°59'09.0"W <i>MPO(6302248-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre	43°20'27.2"N 065°59'11.0"W <i>MPO(6302248-02)</i>
4374 - Red Point to/à Guyon Island - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983		
15-AVR- 2005		LNM/D. 25-MARS-2005
	Sur certains exemplaires	
Porter	une emluminure vis-à-vis la bouée marquée NHA	45°35'24.9"N 060°34'48.2"W <i>LF(739) MPO(6302246-01)</i>
4728 - Epinette Point to/à Terrington Basin - Nouvelle édition - 22-NOV-2002 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		LNM/D. 24-DEC-2004
Déplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H19	de 53°22'55.2"N 060°09'40.0"W à 53°22'57.6"N 060°09'45.6"W <i>LF(310) MPO(6302264-01)</i>
Déplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H20	de 53°23'02.0"N 060°11'12.6"W à 53°23'04.2"N 060°11'18.0"W <i>LF(311) MPO(6302264-02)</i>
Déplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H22	de 53°22'51.0"N 060°15'09.8"W à 53°22'51.6"N 060°15'24.6"W <i>LF(312) MPO(6302264-03)</i>
Déplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H23	de 53°21'41.0"N 060°17'21.9"W à 53°21'48.0"N 060°17'17.4"W <i>LF(313) MPO(6302264-04)</i>
Déplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H25	de 53°21'12.3"N 060°18'54.0"W à 53°21'22.2"N 060°18'53.4"W <i>LF(313.5) MPO(6302264-05)</i>
4827 - Hare Bay to/À Fortune Head - Carte nouvelle- 13-AOÛT-2004 - NAD 1983		
08-AVR- 2005		
Rayer	la frontière maritime en général	joignant 47°07'04.1"N 056°18'46.9"W 47°06'02.9"N 056°17'11.5"W et 47°05'37.1"N 056°18'04.9"W <i>MPO(6302262-01)</i>
Rayer	la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge, FI R, WHIS, marquée V24	47°28'36.0"N 056°14'05.0"W <i>LF(130.2) MPO(6302263-01)</i>

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

4921 - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

29-AVR-
2005

Coller l'annexe graphique ci-incluse

LNMD. 03-DEC-2004

48°24'54.0"N 064°23'36.0"W
MPO(6406868-01)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/4921>

6038 - West Bay to/à West Arm - Carte nouvelle - 11-SEPT-1987 - NAD 1983

01-AVR-
2005

Porter un câble sous-marin

joignant 46°13'32.5"N
080°19'42.0"W
46°13'32.0"N 080°19'46.7"W
46°13'32.0"N 080°19'52.8"W
46°13'34.2"N 080°19'55.0"W
et 46°13'37.0"N
080°19'55.0"W
MPO(6602289-01)

Porter un câble sous-marin

joignant 46°13'37.0"N
080°19'55.0"W
46°13'37.5"N 080°19'56.5"W
46°13'39.0"N 080°19'56.5"W
46°13'39.2"N 080°19'58.5"W
et 46°13'39.5"N
080°20'01.5"W
MPO(6602289-02)

Porter un câble sous-marin

entre 46°13'39.5"N
080°20'01.5"W
et 46°13'47.0"N
080°20'43.0"W
MPO(6602289-03)

08-AVR-
2005

Porter un câble sous-marin

LNMD. 01-AVR-2005

joignant 46°09'49.0"N
080°21'57.0"W
46°09'51.5"N 080°22'01.0"W
46°09'53.8"N 080°22'02.8"W
46°10'03.5"N 080°22'06.5"W
46°10'15.5"N 080°22'05.0"W
46°10'19.0"N 080°22'06.0"W
et 46°10'19.2"N
080°22'07.5"W
MPO(6602256-01)

Porter un câble sous-marin

joignant 46°10'19.2"N
080°22'07.5"W
46°10'19.8"N 080°22'06.2"W
46°10'20.7"N 080°22'06.0"W
46°10'21.4"N 080°22'06.0"W
et 46°10'22.2"N
080°22'06.7"W
MPO(6602256-02)

Porter un câble sous-marin

joignant 46°10'22.2"N
080°22'06.7"W

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

46°10'22.8"N 080°22'05.5"W
46°10'24.0"N 080°22'04.2"W
46°10'25.3"N 080°22'04.5"W
et 46°10'26.0"N
080°22'06.0"W
MPO(6602256-03)

**PARTIE 2 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour- Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

29-AVR-2005

Coller l'annexe graphique ci-incluse

LNMD. 28-JAN-2005

50°37'37"N,
96°59'50"W (env.)
MPO(6602313-01)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/6251>

Coller l'annexe graphique du cartouche de Gimli

50°25'42"N,
96°20'15"W (env.)
MPO(6602313-02)

Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/6251>

**8006 - Scotian Shelf/Plate -Forme Néo-Écossaise, Browns Bank to Emerald Bank/Banc de Brown au Banc D'Emeraude-
Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983**

08-AVR-2005

Rayer la roche à fleur d'eau

LNMD. 04-MARS-2005

43°20'40.0"N 065°59'00.0"W
MPO(6302248-01)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 mètre

43°20'27.2"N 065°59'11.0"W

MPO(6302248-02)

PARTIE 3 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2005

Page 1-2

CENTRE SCTM DE ST-JOHN'S le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

Page 1-6

La fréquence 6915khz devrait être 6915.1khz (radio facs imilé - Sydney).

Page 1-9

CENTRE DES SCTM St-John's, T.-N. (VON) le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

Le numéro sans frais pour Sydney devrait être "1-800-686-8676".

ECAREG CANADA, St-John's T.-N. le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

CENTRE CONJOINT DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (JRCC) / CENTRE SECONDAIRE DE SAUVETAGE MARITIME (MRSC) St-John's, T.-N. (MRSC) le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

GLACES, St-John's, T.-N. le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

Page 1-10

CENTRE REGIONAUX DE DIFFUSION DES AVIS A LA NAVIGATION (AVNAV), Pêches et Océans Canada, Garde Côtière Canadienne, Centre SCTM St-John's, le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

Page 2-48

St-John's, TERRE-NEUVE le numéro de télécopieur devrait être : 709-772-5369.

Page 2-54

Rayer C17 du site périphérique Eddy Point. Il n'est plus en fonction.

Page 2-55

Modifier les fréquences au diffusions 1121UTC, 1142UTC et 1741UTC pour lire 6915.10J3C.

Page 5-12

Remplacer les numéros suivantes :

182	Lac Manitoba	Saison d'eau	Winnipeg, Riverton & Long Point Radio météo
183	Lac Winnipeg bassin sud	Saison d'eau	Thunder Bay: 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC Winnipeg, Riverton & Long Point Radio météo
184	Lac Winnipeg bassin nord	Saison d'eau	Thunder Bay: 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC Winnipeg, Riverton & Long Point Radio météo
185	Lac Winnipegosis	Saison d'eau	Winnipeg, Riverton & Long Point Radio météo

Page 5-13

Remplacer les lignes suivantes:

Lac Winnipeg: Gimli	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC
Lac Winnipeg: Grand Rapids	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC
Lac Winnipeg: Île George	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC

**PARTIE 3 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2005

Lac Winnipeg: Norway House	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC
Lac Winnipeg: Rivière Berens	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC
Lac Winnipeg: Victoria Beach	Thunder Bay Ch26, Ch19 at 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 UTC

Page 5-22

Remplacer le tableau suivant :

Stations	Fréquence (Mhz)	Stations	Fréquence (Mhz)
Montréal	162.550	Prévert	162.475
Trois-Rivières	162.400	Rivière-au-Renard	162.475
Québec	162.550	Gaspé (Pudding Stone) *	162.550
Baie St-Paul	162.400	Carleton *	162.500
Grand-Fonds	162.475	Mingan *	162.400
Mont Valin	162.550	Kegashka *	162.475
Rimouski	162.550	Harrington Harbour *	162.550
St-Cléophas	162.400	Blanc-Sablon *	162.400
Sept-Îles(Pointe Noire)	162.550	Îles de la Madeleine *	162.550

Page 5-31

Remplacer les lignes suivantes :

183	Lac Winnipeg Bassin sud	n/a	Thunder Bay : 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 Du 15 mai au 31 octobre
184	Lac Winnipeg Bassin nord	n/a	Thunder Bay 0140, 0840, 1240, 1640, 2140 Du 15 mai au 31 octobre

Page 5-37

Remplacer le tableau suivant :

Nom	Indicatif d'appel	Modulation	Index de coopération	Puissance	Fréquences (kHz)	Vitesse du tambour
SCTM Iqaluit	VFF	J3C (MF)	576	5 KW	3251.1, 7708.1 (BLS)	120 RPM
SCTM Inuvik	VFA	J3C (MF)	576	1 KW	8456.0, 8457.8 (BLS)	120 RPM
Halifax	CFH	J3C (MF)	576	6 KW	4271, 6496.4, 10536, 13510	120 RPM
Halifax	CFH	J3C (MF)	576	10 KW	122.5	
SCTM Sydney	VCO	J3C (MF)	576	5 KW	4416, 6915.1	120 RPM

Page 5-38

Remplacer le tableau suivant:

a) Radio Téléscripteur

Nom	Indicatif	Fréquence (kHz)	Puissance	Heures de transmission	Classe de transmission
Halifax	CFH	4271, 6496.4, 10536, 13510	6 KW	0000 - 2400	
Halifax	CFH	122.5	10 KW	0000 - 2400	100 WPM

PARTIE 3 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2005

Page 5-40

Remplacer le tableau suivant:

b) Radio Facsimilé

Nom	Indicatif	Fréquences (kHz)	Puissance	Heure de Transmission	Vitesse du tambour	Index de coopération
Halifax	CFH	4271, 6496.4, 10536, 13510	6 KW	0000 - 2400	120 RPM	576
Halifax	CFH	122.5	10 KW	0000 - 2400	120 RPM	576

PARTIE 4 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

- Page 84 — Avant le paragraphe 293
Page 86 — Avant le paragraphe 313
Page 90 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 7781
Remplacer par : 7791 (C2005-009.1)
- Page 86 — Paragraphe 313, ligne 1
Supprimer : 68°55'N
Remplacer par : 67°55'N (C2005-009.2)
- Page 86 — Avant le paragraphe 321
Insérer : *Carte 7791* (C2005-009.3)
- Page 87 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : *Carte 7780*
Remplacer par : *Carte 7791*
- Page 87 — Avant le paragraphe 327
Supprimer : *Carte 7781* (C2005-009.4)
- Page 90 — Avant le paragraphe 351
Insérer : *Carte 7792* (C2005-009.5)
- Page 90 — Avant le paragraphe 355
Insérer : *Carte 7791* (C2005-009.6)

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

- Page 374 — Avant le paragraphe 347
Page 376 — Paragraphe 377, ligne 1
Supprimer : **pointe Nuvuc**
Remplacer par : **pointe Talirug (pointe Nuvuk)** (C2005-010.1)
- Page 375 — Paragraphe 365, ligne 1
Supprimer : La **pointe du Soleil-d'Afrique**
Remplacer par : Le **cap Siukkaaluk (Siakkaaluk)** (C2005-010.2)
- Page 375 — Paragraphe 366, ligne 4
Page 375 — Paragraphe 367, lignes 4 et 5
Supprimer : **pointe Ivujivik**
Remplacer par : **pointe d'Ivujivik** (C2005-010.3)
- Page 375 — Paragraphe 366, ligne 6
Supprimer : **Ivujivik**
Remplacer par : **Ivugivik** (C2005-010.4)
- Page 375 — Paragraphe 368, ligne 3
Supprimer : **Ivujivik**
Remplacer par : **Ivugivik** (C2005-010.5)
- Page 375 — Paragraphe 368, ligne 6
Supprimer : **Ivujivik Point**
Remplacer par : La **pointe d'Ivujivik** (C2005-010.6)
- Page 411 — Paragraphe 414, ligne 8
Supprimer : **Pontax River**
Remplacer par : la **rivière Pontax** (C2005-011.1)

PARTIE 4 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 472 — INDEX Supprimer : Ivujivik Harbour Remplacer par : Ivugivik Harbour	(C2005-012.2)
Page 472 — INDEX, après « Ivjogiktok (Ivsoriktok) Island » Insérer : Ivujivik, pointe d'.....375	(C2005-012.3)
Page 482 — INDEX Supprimer : Pontax River.....411 Remplacer par : Pontax, rivière.....411	(C2005-012.5)
Page 486 — INDEX, après « Shungmiyuk Inlet » Insérer : Siakkaaluk (Siukkaaluk), cap.....375 Siukkaaluk, cap.....375	(C2005-012.1)
Page 488 — INDEX, après « Taligok Point » Insérer : Talirup, pointe (pointe Nuvuc).....376	(C2005-012.4)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 76 — Paragraphe 293, ligne 2 Supprimer : 8 brasses (14,6 m) Remplacer par : 29 pi (9 m)	(Q2005-007.1)
Page 76 — Supprimer le paragraphe 303 Remplacer par : 303 La rivière Nétagamiou débouche à 1,9 mille au NW des îles Nétagamiou. Le village de Chevery , annexé à la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent qui regroupe des localités de la Basse-Côte-Nord, se trouve à l'embouchure de la rivière Nétagamiou. Un service aérien régulier y assure l'approvisionnement et le transport de passagers. Une barre de sable s'étend en travers, au large de l'embouchure de la rivière; mais un étroit chenal balisé offrant une profondeur de 3 pi (0,9 m) permet de la franchir et conduit jusque dans l'entrée de la rivière. Parfois, les brisants en rendent l'entrée dangereuse. Les bouées lumineuses CS2 (1561.7) et CS1 (1561.8) sont mouillées à 0,8 mille au Sud de l'embouchure de la rivière. Un feu (1561.5) , reposant sur une tour, est placé près du rivage au Nord du quai situé sur la rive Ouest à l'embouchure de la rivière. Les embarcations peuvent remonter la rivière jusqu'à la première chute, d'une hauteur de 50 pi (15 m) et située à 1,2 mille en amont. Le courant est rapide et le fond est rocheux . Une petite anse, située à 0,9 mille de l'entrée de la rivière, abrite des pontons, une rampe de mise à l'eau et un débarcadère utilisé par une navette locale. Du large, on peut apercevoir des tours remarquables près du rivage, à l'Ouest de la rivière.	(Q2005-029.1)
Page 185 — Paragraphe 176, ligne 4 – après « (98 pi). » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2004) Insérer : Un feu saisonnier (1401.5) s'élève sur l'extrémité du brise-lames Sud.	(Q2005-014.1)
Page 185 — Paragraphe 176, ligne 6 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2004) Supprimer : 1,4 m (5 pi) Remplacer par : 1,7 m (6 pi)	(Q2005-014.2)
Page 185 — Paragraphe 176, ligne 10 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2004) Supprimer : entre 2 et 2,9 m (7 et 10 pi) Remplacer par : (2004) entre 1,9 et 2,8 m (6 et 10 pi)	(Q2005-014.3)
Page 188 — Paragraphe 197, ligne 4 – après « brise-lames » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2003) Insérer : , laissant un passage restreint de 14 m	(Q2005-024.1)

PARTIE 4 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 188 — Paragraphe 197, ligne 6 – après « quai. » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2003)
Insérer : L'accès et la moitié Sud du quai offraient, en 2003, une profondeur de
1,2 m.

(Q2005-024.2)

Page 191 — Paragraphe 208, ligne 4 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/2003)
Supprimer : 4,7 m
Remplacer par : 4,3 m

(Q2005-025.1)

Page 195 — Supprimer le paragraphe 233 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2004)
Remplacer par :

233 Un havre est situé à **L'Anse-à-Beaufils**, à quelque 3 milles au Nord du cap d'Espoir. Ce havre est formé d'un bassin et d'un **quai public** abrités au Sud par un brise-lames courbé. L'entrée du havre, d'une largeur de 25 m, est située du côté NE. Le **chenal** d'accès ainsi que les derniers 145 m du quai sont dragués (2004) à 2,5 m alors que le bassin offre des profondeurs variant entre 0,2 et 1,3 m. Une zone draguée (2004) à une profondeur de 1,3 m est adjacente aux 82 premiers mètres du quai ainsi qu'à un ponton, d'une longueur de 48 m, situé au SW du quai. Un **port de plaisance** (*La Vieille Usine*) est aménagé dans le bassin et offre de nombreux services. Une **rampe de mise à l'eau** est aménagée près de l'enracinement du quai. Une passerelle, située juste en aval du **pont routier fixe**, laisse une hauteur libre de 4,2 m. En raison de l'ensablement dans le havre, il est recommandé de s'informer auprès des usagers locaux en ce qui concerne les profondeurs disponibles.

(Q2005-023.1)

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 77 — Supprimer le paragraphe 77.

(N2005-02.3)

Page 77 — Paragraphe 78, ligne 7 – après « (367) »
Insérer : — entretenu à titre privé —

(N2005-02.4)

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 64 — Paragraphe 160, lignes 8 à 10
Supprimer : « Une **bouée** ... White Head. »

(N2005-02.5)

Page 64 — Paragraphe 160, dernière ligne (ré : corrections émises dans les Éditions mensuelles n° 12/1999 et 6/2001)
Supprimer : « La **bouée** ... White Head. »

(N2005-02.6)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 15 — Paragraphe 155, ligne 9 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2003)
Supprimer : et des câbles en acier

(Q2005-017.1)

Page 15 — Paragraphe 158, ligne 2
Supprimer : 2,7 m
Remplacer par : 2,5 m

(Q2005-017.2)

Page 15 — Paragraphe 158, ligne 4
Supprimer : privé,

(Q2005-017.3)

PARTIE 4 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 15 — Paragraphe 158, dernière ligne
Ajouter : Immédiatement au SE du bassin, un **émissaire** s'étend jusqu'à 225 m de la rive; l'extrémité est formée par un **caisson** couvert de 14,1 m d'eau.

(Q2005-017.4)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 1 — Paragraphe 3, lignes 4 à 8
Supprimer : « On remarquera, ... carte). »

(C2005-006.1)

Page 2 — Supprimer le paragraphe 4 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n° 7/2000 et le paragraphe 5.

(C2005-006.2)

Page 37 — Avant le paragraphe 3
Page 38 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 39 — Après le paragraphe 40
Page 58 — Avant le paragraphe 7
Supprimer : 2289
Remplacer par : 2242

(C2005-006.3)

Page 40 — Annuler le paragraphe 42.9 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n° 9/2002.
Page 41 — Annuler le paragraphe 64.9 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n° 9/2002.

(C2005-006.4)

Page 58 — Avant le paragraphe 12
Page 59 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : *Carte 2284*

(C2005-006.5)

Page 59 — Avant le paragraphe 30
Page 61 — Avant le paragraphe 65
Supprimer : , 2284

(C2005-007.1)

Page 61 — Avant le paragraphe 69
Page 61 — Avant le paragraphe 70
Page 61 — Avant le paragraphe 75
Page 62 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 62 — Avant le paragraphe 88
Page 63 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 63 — Après le paragraphe 114
Page 64 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 64 — Avant le paragraphe 120
Page 65 — Avant le paragraphe 153
Page 66 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 66 — Après le paragraphe 174
Page 67 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 67 — Avant le paragraphe 177
Supprimer : 2284
Remplacer par : 2242

(C2005-007.2)

Page 81 — Paragraphe 1, ligne 8
Supprimer : 2239
Remplacer par : 2241

(C2005-007.3)

Page 81 — Paragraphe 2, ligne 2
Supprimer : 2289
Remplacer par : 2242

(C2005-007.4)

Page 96 — Paragraphe 267, ligne 1
Page 98 — Avant le paragraphe 305
Page 99 — Haut de la page, colonne de gauche
Page 99 — Avant le paragraphe 309
Page 99 — Haut de la page, colonne de droite

PARTIE 4 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Supprimer : 2289
Remplacer par : 2242

(C2005-008.1)

Page 101 — Paragraphe 2, lignes 6 et 7
Supprimer : 2289, 2225 et 2284
Remplacer par : 2225 et 2242

(C2005-008.2)

Page 111 — Paragraphe 2, ligne 7
Page 112 — Paragraphe 9, ligne 7
Supprimer : 2284
Remplacer par : 2242

(C2005-008.3)

PARTIE 5 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
279.74	Barr Tickle	52 46 45 55 54 20	Fl R	4s	15.3 4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.5	Saisonnier.
							Carte:5032 Éd.04/05
298.3	River Centre Shoal - Bouée lumineuse HN3	53 31 19.9 60 08 06.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "HN3".	Saisonnier.
							Carte:4728 Éd.04/05
346.2	Western Bay Head - Bouée lumineuse DW2	49 32 33.6 55 14 14.7	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DW2".	Saisonnier.
							Carte:4821 Éd.04/05
346.3	Bed Rock Shoal - Bouée lumineuse DD2.2	49 32 38.9 55 12 58.2	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DD2.2".	Saisonnier.
							Carte:4821 Éd.04/05
346.36	Ship Run - Bouée lumineuse DSR2	49 32 02.3 55 08 35.5	Fl R	4s	Rouge, marquée "DSR2".	Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05
346.4	West Indian Island - Bouée lumineuse DW3	49 34 02.9 54 13 58.6	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DW3".	Saisonnier.
							Carte:4530 Éd.04/05
347.2	Long Island Outer Shoal - Bouée lumineuse DBE1	49 29 05.5 55 01 17.5	Q G	1s	Espar verte, marquée "DBE1".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05
347.3	Long Island Rock - Bouée lumineuse DBE3	49 28 42 55 01 17.5	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DBE3".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05
347.37	Little Burnt Bay - Bouée lumineuse DBE3/1	49 21 27.1 55 04 39.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DBE3/1".	À longueur d'année.
							Carte:4865 Éd.04/05
347.4	Swan Island Rock - Bouée lumineuse DBE2	49 27 49.2 55 01 41.7	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DBE2".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05
348.2	Upper Black Island Rocks - Bouée lumineuse DBE5	49 24 18.4 55 08 16	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DBE5".	Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05
352.6	Little Burnt Bay Shoal - Bouée lumineuse DBE4	49 21 28.1 55 04 39.8	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DBE4".	Saisonnier.
							Carte:4865 Éd.04/05
361.01	Exploits - Bouée lumineuse extérieure DE4	49 30 58.2 55 04 04.8	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DE4".	Saisonnier.
							Carte:4595 Éd.04/05

PARTIE 5 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

361.02	Exploits - Bouée lumineuse extérieure DE5	49 30 55.2 55 04 03	F G	4s	Espar verte, marquée "DE5".	Saisonnier.	Carte:4595 Éd.04/05
361.03	Exploits - Bouée lumineuse intérieure DE6	49 31 13.2 55 04 07.8	F R	4s	Espar rouge, marquée "DE6".	Saisonnier.	Carte:4595 Éd.04/05
361.04	Exploits - Bouée lumineuse intérieure DE7	49 31 04.8 55 04 06	F G	4s	Espar verte, marquée "DE7".	Saisonnier.	Carte: 4595 Éd.04/05
361.32	Durrell Inner Harbour - Bouée lumineuse DUR5	49 39 59.7 54 44 38.5	F G	4s	Espar verte, marquée "DUR5".	Saisonnier.	Carte:4886 Éd.04/05
372.2	Stag Harbour - Bouée lumineuse DG2	49 34 29.3 54 16 29.5	F R	4s	Espar rouge, marquée "DG2".	Saisonnier.	Carte:4530 Éd.04/05
372.21	Fox Head - Bouée lumineuse DXY3	49 40 00.8 54 25 05.1	F G	4s	Espar verte, marquée "DXY3".	Saisonnier.	Carte:4862 Éd.04/05
377.49	Vesuvius Rock - Bouée lumineuse cardinale Ouest DHV	49 31 18 54 26 40.8	Q(9) W	15s	Espar jaune, noire et jaune, marquée "DHV".	Saisonnier.	Carte:4862 Éd.04/05
407.19	Cape Freels Harbour - Bouée lumineuse JF2/2	49 15 41.3 53 29 20.1	F R	4s	Espar rouge, marquée "JF2/.2".	Saisonnier.	Carte:4857 Éd.04/05
466.87	Long Cove - Bouée lumineuse intérieure TL4	47 34 02.2 53 39 56.1	F R	4s	Espar rouge, marquée "TL4".	Saisonnier.	Carte:4850 Éd.04/05

ATLANTIQUE

110 H4083.9	Courtenay Basin - Bouée lumineuse JC20	Côté Est du chenal. 45 16 11.1 66 02 23.5	F R	4s	Rouge, marquée "JC20".	À longueur d'année.	Carte:4117 Éd.04/05(F05-015)
280 H3814	Candlebox Island	Entrée Nord du passage Schooner. 43 39 44.6 66 02 43.3	F R	14.1	10	Tour rectangulaire blanche, partie supérieure rouge. 11.6	Feu de secours. À longueur d'année. Cornet – Son 3 s; sil. 27 s. Le cornet est orienté à 343°.	Carte:4244 Éd.04/05(F05-014)

PARTIE 5 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
1539.13 H1890.1	Île Mermettes Racon - - (M) Bande X & S	Centre de l'île. 51 19 20.5 57 50 34.6	Iso W	2s	11.8	6	Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour rectangulaires orange sur les côtés SE. et SW. 6.5 Carte:4471 Éd.04/05(L05-063)
1542.1 H1890.7	Île Robin - alignement	Côté Sud de l'île. 51 08 58.8 58 33 21.7	Iso R	2s	9.6	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 7.8 Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1542.2 H1890.71		021°10' 86.2m du feu antérieur.	Iso R	2s	17.5	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8 Carte:4473 Éd.04/05(L05-062.064)
1542.3 H1890.74	Île Inner - alignement	Côté SE. de l'île. 51 08 45.7 58 33 41.2	F W	7.7	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8 Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1542.4 H1890.75		242°10' 155.3m du feu antérieur.	F W	22.8	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 9.4 Carte:4473 Éd.04/05(L05-065,066)
1890.44	Montmagny - Bouée lumineuse HM10	46 59 33.3 70 33 14.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "HM10". Saisonnier. Carte:1317 Éd.04/05(L05-068)
1890.45	Montmagny - Bouée lumineuse HM6	46 59 53 70 33 21.6	F R	4s	Espar rouge, marquée "HM6". Saisonnier. Carte:1317 Éd.04/05(L05-069)
2180 H2424	Île du Moine - alignement	Pilier sur le bord de la rive, au Sud de l'île. 46 03 58.3 73 01 29.7	F G	13.1	13	Tour carrée blanche, marque de jour orange, bande verticale noire. 10.0 Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2181 H2424.1		082°33' 488.2m du feu antérieur.	F G	27.4	13	Tour à claire-voie; marque de jour orange, bande verticale noire. 18.6 Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:1312 Éd.04/05(L05-074)

PARTIE 5 - Édition 04/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

556	Port Colborne - Feu extérieur	Extrémité Sud du brise-lames Ouest. 42 51 45.6 79 15 17.5	F R	11.0	11	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 7.7	Intensité renforcée dans un arc de 030° SSW. Saisonnier.	Carte:2042 Éd.04/05(B05-008)
566	Nanticoke Channel Entrance - alignement	SE. de la crique Hickory. 42 48 12.8 80 00 51	F R	20.9	22	Tour à claire-voie blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 9.9	Visible 045° de chaque côté de l'alignement. À longueur d'année.	
566.01		043°13' 429.7m du feu antérieur.	F R	34.8	22	Tour à claire-voie, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 21.2	Visible 045° de chaque côté de l'alignement. À longueur d'année.	Carte:2110 Éd.04/05(B05-006,007)
579	Long Point Racon - - (M) Bande X & S	Extrémité Est de la pointe. 42 32 55.2 80 02 58.1	FI W	8s	29.6	18	Tour octogonale blanche, partie supérieure rouge. 31.0	Lum. 0.38 s; obs. 7.62 s. Feu de secours. Saisonnier.	Carte:2110 Éd.04/05(B05-005)
1359	Gamebridge (Entrée du canal)	Sur le brise-lames Ouest. 44 28 16 79 10 14.7	FI W	4s	12.2	Mât cylindrique. 9.1	À longueur d'année.	Carte:2025 Éd.04/05(D04-164)
1365	Maskinonge River (Jersey)	Sur la jetée de l'entrée. 44 13 33 79 28 19.2	FI W	4s	10.3	Mât cylindrique. 9.1	À longueur d'année.	Carte:2028 Éd.04/05(D04-169)
1576	Icelandic River - alignement	Entrée de la rivière. 51 01 45.8 96 57 43.6	F R	8.2	11	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
1577		285°30' 1320m du feu antérieur.	F G	10.6	12	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:6249 Éd.04/05(D04-180,181)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)